

LA DECENTRALISATION C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

La loi de décentralisation contre laquelle nous nous sommes battus au printemps 2003 va être votée au parlement. Le gouvernement est aujourd'hui affaibli et sa politique massivement rejetée. Il est urgent de relancer la lutte pour, cette fois, le faire céder !

Réagissons !

Le vote sur l'ensemble de la loi, initialement prévu début mars, a été reporté au 7 avril. Le Sénat devrait reprendre le texte en seconde lecture avant cet été pour qu'il soit adopté de manière définitive à l'automne. Il est urgent de se mobiliser !

La loi de décentralisation c'est non seulement le transfert des personnels ATOSS et la privatisation des services qui en découlent mais aussi :

- le transfert progressif de l'ensemble des personnels (laborantins, administratifs, Conseillers d'orientation psychologues, assistants sociaux, infirmiers, médecins, enseignants, conseillers principaux d'éducation...);
- le renforcement des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale);
- l'explosion des impôts locaux;
- l'autonomie des chefs d'établissements en ce qui concerne les rémunérations;
- l'éclatement de l'Education Nationale.

Le gouvernement veut, dans un premier temps, virer les ouvriers.

Le 3 mars, l'assemblée nationale a voté en première lecture le transfert aux collectivités

territoriales de 95 000 ouvriers actuellement titulaires de l'Education Nationale.

L'autonomie des établissements et les réseaux d'écoles sont les armes de cette décentralisation !

Dans le cadre de la décentralisation il est prévu le renforcement du rôle des collectivités territoriales (notamment des EPCI). Cela permettra la mise en place des réseaux d'école :

- regroupement de 25 à 30 classes;
- économie sur postes et moyens;
- renforcement de la hiérarchie de proximité;
- menaces pour l'école maternelle.

La décentralisation c'est la privatisation.

Dans un premier temps, les ouvriers travaillant dans les collèges et les lycées seraient transférés dans les collectivités territoriales. Ensuite, il sera très facile en supprimant un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, comme le prévoit le gouvernement, de privatiser l'entretien des bâtiments, le chauffage, la restauration et le gardiennage.

Le gouvernement ne s'en cache pas, la décentralisation est d'abord une mesure budgétaire, visant à réduire les dépenses de l'Etat, en diminuant le nombre de fonctionnaires. Mais, c'est aussi l'alignement de la gestion de l'Education Nationale sur une logique libérale : le modèle du contrat individuel devient la référence (contrat personnel avec le chef d'établissement, contrat des élèves avec l'établissement, contrat des établissements avec l'Etat).

Rien à gagner pour les personnels.

Ce serait une illusion de croire que les ouvriers auraient quelque chose à gagner en étant rattachés à la fonction publique territoriale, leur statut sera remis en cause :

- leurs conditions de travail et leur nombre dépendront de la richesse ou de la pauvreté de la collectivité locale qui les emploie ;
- leurs pensions de retraite ne seront plus financées par le budget de l'Etat mais par des caisses de retraite ;
- leurs congés seront diminués de 9 à 5 semaines ;
- leur droit à la mutation - donc le mouvement - sera supprimé ;
- ils seront confrontés à deux chefs : celui de l'établissement et celui de la collectivité locale ;
- ils pourront tourner sur plusieurs établissements ou services ... ceci avant qu'ils ne soient liquidés !

Déjà, dans bien des secteurs, la restauration, le nettoyage, et les travaux sont réalisés par des entreprises privées employant des personnels précaires travaillant à temps partiel et surexploités.

- c'est un service public réduit et la remise en cause de la gratuité ;
- ce sont les tarifs de la cantine augmentés ;
- c'est l'augmentation des impôts locaux ;
- c'est un traitement inégal selon la richesse de la région ;
- c'est l'éclatement de la communauté éducative réduite aux élèves et aux professeurs.

Pour SUD Education cette loi de décentralisation est une mise sous tutelle, par le patronat local et les élus, de l'école de la maternelle à l'université. C'est inacceptable !

La grève du 1^{er} avril n'est donc pour SUD Education qu'une étape dans la construction d'une mobilisation interprofessionnelle et unitaire contre cette attaque sans précédent contre les services publics.

SUD Education appelle tous les personnels à une grève nationale unitaire et à des manifestations à Paris et en région.

***Le jeudi 1er avril 2004
Contre la décentralisation !!!***